

Le gendarme du nucléaire demande un usage raisonné des scanners

Compte Test - 2011-07-10 21:48:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le mercredi 6 juillet, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a rappelé dans une délibération rendue publique mercredi, qu'il devenait urgent de prendre des mesures pour maîtriser l'augmentation des doses (de rayons ionisants) délivrées aux patients lors des examens scanographiques. À titre d'exemple, un scanner corps entier ou même limité au tronc expose le patient à une dose de 20 millisieverts (mSv), a confirmé mercredi Michel Bourguignon, l'un des cinq commissaires de l'ASN. Or, il est admis dans le domaine de la radioprotection que le risque de développer à terme un cancer augmente à partir de 100 mSv... « Faites le calcul, avec cinq scanners de ce type, vous arrivez au seuil des 100 millisieverts », a souligné Jean-Luc Godet, directeur des rayonnements ionisants et de la santé de l'ASN. Des précautions supplémentaires sont d'autant plus nécessaires aujourd'hui que le recours aux scanners ne cesse de se développer en France. Le nombre d'examens de ce type, de plus en plus perfectionnés, a ainsi augmenté de 38 % entre 2002 et 2007. Ainsi, l'ASN prône un rééquilibrage du parc des appareils d'imagerie médicale en faveur des IRM, qui fonctionnent par résonance magnétique et n'utilisent donc pas de rayons ionisants. L'ASN recommande par ailleurs d'améliorer la formation des praticiens. « Il est tout à fait possible de réduire les doses tout en conservant une très bonne image », affirme ainsi Jean-Luc Godet. Enfin, l'Autorité de contrôle nucléaire souhaite que soit réellement appliqué le « principe de justification » prévu par le code de la santé publique. « Chaque examen doit être effectivement utile », insiste l'ASN. Sur le modèle du slogan de santé publique « Les antibiotiques, c'est pas automatique », l'ASN souhaiterait ainsi que se diffuse un nouveau message : « La radiologie, ça se justifie. » Suède : La première trachée artificielle greffée sur un patient <http://www.francesoir.fr/actualite/sante/medecine-premiere-trachee-artificielle-greffee-sur-un-patient-116898.html>

En 9